

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 10/07/2024 - 96609 - 2003 B 11790 - 449 418 482 - 1 2 3 PORT ROYAL SARL

# COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL 123 PORT ROYAL

24 boulevard DE PORT ROYAL  
75005 PARIS

APE : 4332A

Siret : 44941848200013

Certifié conforme



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 123 PORT ROYAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 24 boulevard DE PORT ROYAL 75005 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 4 4 9 4 1 8 4 8 2 0 0 0 1 3		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 31/12/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé (I)			Ncl 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AA		
	Frais de développement *	AB	AC	
	Concessions, brevets et droits similaires	CX	CQ	
	Fonds commercial (1)	AF	AG	
	Autres immobilisations incorporelles	AH	AI	
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AJ	AK	
IMMobilisations corporelles	Terrains	AL	AM	
	Constructions	AN	AO	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP	AQ	
	Autres immobilisations corporelles	AR	AS	
	Immobilisations en cours	AT	46 655 AU 46 655	
	Avances et acomptes	AV	AW	
IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX	AY	
	Autres participations	CS	CT	
	Créances rattachées à des participations	CU	CV	
	Autres titres immobilisés	BB	BC	
	Prêts	BD	BE	
	Autres immobilisations financières*	BF	25 000 BG 25 000	
<b>TOTAL (II)</b>		BH 9 781 BI 9 781		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BJ 81 436 BK 46 655	34 781	
	En cours de production de biens	BL BM		
	En cours de production de services	BN BO		
	Produits intermédiaires et finis	BP BQ		
	Marchandises	BR BS		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BT 8 470 BU 5 277	3 192	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BV BW		
	Autres créances (3)	BX 47 862 BY 47 862		
	Capital souscrit et appelé, non versé	BZ 3 934 CA 3 934		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CB CE 300 000	300 000	
	Disponibilités	CD CG 124 265	124 265	
	Charges constatées d'avance (3)*	CF CH 8 457 CI 8 457		
<b>TOTAL (III)</b>		CJ 492 990 CK 5 277 487 712		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO 574 427 1A 51 933	522 493
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP 25 000 (3) Part à plus d'un an CR
	Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :	Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 123 PORT ROYAL		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA 7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC
	Réserve légale (3)	DD 750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)*( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG 3 163
	Report à nouveau	DH 58 821
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI 157 164
	Subventions d'investissement	DJ
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK
		<b>TOTAL (I)</b> DL 227 399
	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN
		<b>TOTAL (II)</b> DO
	Provisions pour risques	DP
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ
		<b>TOTAL (III)</b> DR
	Emprunts obligataires convertibles	DS
Compte régul.	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 74 402
	Dettes fiscales et sociales	DY 133 206
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 87 485
	Produits constatés d'avance (4)	EB
		<b>TOTAL (IV)</b> EC 295 094
Ecarts de conversion passif*		<b>(V)</b> ED
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b> EE 522 493
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 295 094
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 123 PORT ROYAL				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	989 009	FC 989 009
	Production vendue { biens * services *	FD		FF
		FG	121 310	FI 121 310
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 110 319	FL 1 110 319
	Production stockée*			FM
	Production immobilisée*			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR 1 110 319
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS 287 864
	Variation de stock (marchandises)*			FT 6 834
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 249 206
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 5 661
	Salaires et traitements*			FY 258 951
	Charges sociales (10)			FZ 90 788
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* ( dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS ) - dotations aux provisions*			GA
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC
	Autres charges (12)			GD
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GE
				GF 899 306
	<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			GG 211 012
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III) GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV) GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Différences positives de change			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
	<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 8
	Différences négatives de change			GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
	<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU ( 8 )
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV 8
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW 211 004

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL 123 PORT ROYAL		Néant
				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC
		<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE 675
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG
		<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 675
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI ( - 675 )
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				HJ
Impôts sur les bénéfices *				HK 53 164
				HL 1 110 319
				HM 953 154
				HN 157 164
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières			HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *			HP
	- Crédit-bail immobilier			HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinques D)			RD
	(9) Dont transferts de charges			A1
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3
				A4
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(13) Dont primes et cotisations facultatives <b>A6</b>			obligatoires <b>A9</b>	
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
Pénalités, amendes fiscales et pénales				460
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				215
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N
				Charges antérieures Produits antérieurs

# **COMPTES ANNUELS**

**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 123 PORT ROYAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 522 494 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 157 164 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, n°2018-02 du 6 juillet 2018 et n°2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Détail des charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	16 305,00
Prime de bilan à payer	34 700,00
Charges sociales s/Congés payés	6 522,00
Charges sociales s/Prime Bilan	13 880,00
Taxe d apprentissage cap	366,00
Ch à payer entretien locaux	30,00
Ch à payer prest administrative	2 930,00
Ch à payer honoraires	2 250,00
<b>Total</b>	<b>76 983,00</b>

## Détail des charges constatées d'avances

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca Location véhicules	288,21		
Cca loyer bld port royal	3 288,56		
Cca assurances	4 880,93		
<b>Total</b>	<b>8 457,70</b>		

## « 1 2 3 PORT ROYAL S.A.R.L. »

Société A Responsabilité Limitée

Capital social : 7.500 €

Siège social : 24, boulevard de Port Royal – 75005 PARIS  
449 418 482 R.C.S. PARIS

### **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A LA DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE LE 10 JUIN 2024**

*COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023*

#### Origine :

- résultat bénéficiaire de l'exercice : ..... 157.164,32 €

#### Affectation proposée :

- au poste « report à nouveau », la somme de ..... 7.164,32 €  
- distribution à l'Associée Unique d'un dividende de  
300 € par part sociale, soit la somme de ..... 150.000,00 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 157.164,32 €

*certifié conforme*  


« certifié conforme »  
Monsieur Sébastien CAPEL  
Gérant

## « 123 PORT ROYAL S.A.R.L. »

Société A Responsabilité Limitée  
Capital social : 7.500 €  
Siège social : 24, boulevard de Port Royal – 75005 PARIS  
449 418 482 R.C.S. PARIS

### DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 10 JUIN 2024

#### COMPTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

L'Associée Unique constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font ressortir un bénéfice net comptable de 157.164,32 €, qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit, étant précisé que la réserve légale est dotée à son maximum :

- au poste « report à nouveau », la somme de ..... 7.164,32 €
- distribution à l'Associée Unique d'un dividende de 300 € par part sociale, soit la somme de ..... 150.000,00 €

Total égal au bénéfice disponible : 157.164,32 €

L'Associée Unique prend acte de ce que le « report à nouveau », antérieur créditeur de 58.821,43 €, s'établit, après affectation, à +65.985,75 €.

Le dividende sera mis en paiement dans les neuf mois de la clôture de l'exercice 2023.

L'Associée Unique prend acte que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

**Exercice clos le :      Distribution globale :**

31/12/2020 :	100.000,00 €
31/12/2021 :	100.000,00 €
31/12/2022 :	80.000,00 €

*certifié conforme*  
*Ottar*

« certifié conforme »  
Monsieur Sébastien CAPEL  
Gérant